

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 9 décembre 2025, s'est réuni le Mardi 16 décembre 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

**Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16**

**Nombre d'administrateurs présents :**

17 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°11

18 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°35

17 administrateurs présents à partir de la délibération n°36

**Nombre d'administrateurs représentés :**

3 administrateurs représentés

**Administrateurs présents :**

Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES ( <i>à partir de la délibération n°12</i> )
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO ( <i>jusqu'à la délibération n°35</i> )
Ellette	VIARD GAUDIN

**Administrateurs représentés :**

Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Yves BRECHE	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cahennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frantzenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montaillieu, Monthieux, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognax, Salzet-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournan, Tourns-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

**Objet : Finances – Fusion-absorption des budgets annexes SAAD Arlysère et SSIAD Arlysère et transformation du SSIAD en SAD MIXTE au 1<sup>er</sup> janvier 2026**

*Rapporteur : M. le Président*

Par délibération du 8 janvier 2019, le Conseil d'administration approuvait la création des Budgets annexes du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) Arlysère et du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) Arlysère.

Il convient de fusionner les budgets annexes du SAAD Arlysère et du SSIAD Arlysère au 31 décembre 2025.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'ex budget SSIAD sera conservé, il absorbera le budget SAAD et sera nommé SAD MIXTE.

La nomenclature utilisée pour ce budget sera la M22-EPRD.

*Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :*

- *approuve la fusion-absorption des budgets annexes SAAD Arlysère et SSIAD Arlysère au 31 décembre 2025 ;*
- *approuve la conservation de l'ex budget SSIAD qui absorbe le budget SAD et devient SAD Mixte du CIAS Arlysère au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tous actes afférents à ce dossier.*

La secrétaire de séance  
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire  
Le Président  
Franck LOMBARD

